

**COMMISSION TECHNIQUE et
PEDAGOGIQUE**
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 104

Référence : JMS / 06 / 0024

Date : 05 janvier 2006

OBJET : Levée de la restriction de durée de pliage

Matériels concernés : Javelin Odyssey de la société SUNPATH

Texte :

RAPPEL : Suite à un incident survenu à la REUNION, il avait été rapporté, lors d'un repliage périodique, le « collage » entre la partie supérieure de la coupole de l'extracteur(tissu F111) à l'enduction du rabat inférieur du conteneur de secours, sur le Javelin Odyssey numéro de série 23079 fabriqué en août 2002.

La FFP avait émis un flash sécurité en date du 25 août 2005 préconisant comme mesure, entre autres, un raccourcissement du délai à 6 mois entre les repliages périodiques.

Suite à un incident identique, survenu à VANNES le 24 novembre 2005, sur le parachute numéro de série 23199 fabriqué en septembre 2002, le constructeur (SUNPATH) a émis le bulletin sécurité n°SPSB004 en date du 12 décembre 2005, (document joint).

MESURES A PRENDRE :

Après application du bulletin service SPSB004 émis par la société SUNPATH et en accord avec la société SUN PATH

- Retour de la durée de pliage à 12 mois pour tous les JAVELIN ODYSSEY.
- Cette mesure sera portée sur le livret matériel
- Nous rapporter tout incident identique

Renseignements complémentaires : ffp@ffp.asso.fr

Personnel qualifié :

Tous plieurs et ou réparateurs

Date d'application :

Immédiate

DIFFUSION :

- Président F.F.P.
- D.T.N.
- MJS Direction des sports DS3
- DGAC Monsieur HOUGET
- DGAC Monsieur JOUBERT
- DGA Monsieur PERRIN
- Société SUN PATH
- Membres de la C.T.P.
- Etats Majors de : l'Armée de Terre - l'Armée de l'Air - de la Marine
- Directeurs Techniques
- C.E.V.A.P.
- E.T.A.M.A.T Montauban
- Plieurs
- Paramag
- FFP Contacts